

DECISION DU PRESIDENT DP2023 24

Attribution du marché FT2023_01 : fourniture d'un véhicule polybenne d'occasion

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°DL2020-26 du 30 juillet 2020 portant délégations de compétences au Président,

Considérant la consultation FT2023_01 portant sur la fourniture d'un véhicule polybenne d'occasion,

Considérant le déroulement de l'appel d'offre ouvert :

- ✚ Publicité :
 - DEMAT ampa publicité n°3953810 du 23/03/2023 ;
 - BOAMP publicité n°23-38854 publiée le 23/03/2023 ;
- ✚ Date limite de réception des offres : 14/04/2023 à 12h.
- ✚ Critères pondérés de sélection des offres :
 - Critère valeur technique pondéré à 30 %,
 - Critère prix des prestations pondéré à 50 %,
 - Critère délais pondéré à 20 %.
- ✚ Nombre de plis déposés : 1.

Considérant le rapport d'analyse des offres,

Il a été proposé de retenir l'offre du GARAGE MONPEYSSSEN pour un montant de 96 500 € HT soit 115 800 € TTC.

Le Président :

ARTICLE 1ER : Décide d'attribuer le marché FT2023_01 relatif à la fourniture d'un véhicule polybenne d'occasion, au Garage MONPEYSSSEN pour un montant de 96 500 € HT, soit 115 800 € TTC.

A Aiguillon, le 7/6/2023

Le Président,



Alain LORENZELLI